

MAIRIE
AUGNY



Bulletin Municipal

AUGNY

/// Octobre 2022



La tournée des rubans



La clé des champs



Le Feu de la Saint-Jean



Le jeu de quilles





SOMMAIRE

- 05 **EDITO** François Henrion
- 06 **> CADRE DE VIE**
- L'étang du Parc Simon
 - Rendez-vous aux jardins
 - Les enjeux de l'éclairage public
 - De nouvelles installations sportives inaugurées
 - Ouverture de la boulangerie
- 11 **> TRAVAUX**
- Travaux aux cimetières
 - Nettoyage des panneaux photovoltaïques
 - Travaux d'entretien à l'école
- 14 **> VIE CITOYENNE**
- 10 ans de fermeture de la B.A.
 - Visite du musée de la Guerre de 1870 et de l'annexion
 - Journée du souvenir
- 16 **> VIE SCOLAIRE**
- C'est la rentrée !
 - Les séances de piscine
 - Un château, une base aérienne...
 - Découverte des jeux en bois installés par la ludothèque dans la cour de l'école
 - Pour ne pas oublier..
 - Je fleuris la Moselle à l'école
- 20 **> VIE PÉRISCOLAIRE**
- Le périscolaire et les PEP 57
 - Information Tarifs Service Périscolaire 2022-2023
 - Un été au périscolaire
 - Club ados sur Langatte
- 24 **> VIE CULTURELLE**
- Du spectacle vivant dans les écoles
 - Les InTempor'Elles
 - Concert du groupe « Gueules d'Aminche » le 26 mars 2022 à la salle des fêtes
 - « Ah ça » proposé par La compagnie Les Ogresses le 15 juin 2022
 - Soirée Comédie féminine le samedi 1^{er} octobre
- 27 **> VIE ASSOCIATIVE**
- Comité des Fêtes
 - Arts sans limite
 - Bourse aux jouets
 - Yoga
 - Basket
 - Ecole de tir
 - Batterie fanfare Sainte-Cécile

- Danse
- ACA
- Tennis
- La reprise du badminton
- Théâtre sous la pluie
- Club de l'amitié

- 38 **> VIE SOCIALE**
- Anniversaires
 - Repas des aînés

- 41 **> VIE MUNICIPALE**
- Comment obtenir un logement social ?
 - Solidarité Ukraine
 - Analyse des besoins sociaux
 - Un bus pour former à l'informatique
 - Conventions clubs-houses
 - Visite de Douai

- 44 **> URBANISME**
- Comment déclarer mes travaux
 - Le PLUi sera présenté au Conseil métropolitain début 2023

- 46 **> ÉTAT CIVIL**

Mairie d'AUGNY

3, rue de la Libération 57685 AUGNY
Tél. 03 87 38 32 94
www.augny.fr - direction@augny.fr

Directeur de Publication :
François HENRION

Présidente du Comité de rédaction :
Chantal LEMIRE

Comité de Rédaction :
Sophie BICHWILLER, Nicole FRANIATTE,
Béatrice GLATTFELDER, François HENRION,
Céline KREBS, Chantal LEMIRE, Gaëtan SCHISSLER

Conception et Impression :
TEKPRESE (57)

TIRAGE : 1 300 exemplaires

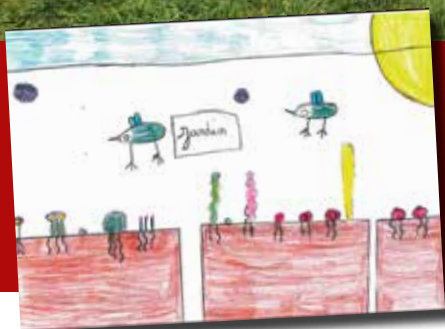
Photographies : Commission Communication :
Chantal LEMIRE, Associations, écoles,
périscolaire, J.F MESTRE, D. NEISIUS
Illustrations : © Freepik

Les articles de ce magazine ont été rédigés avec
le concours de : le CSJ, les associations, le Comité
des Fêtes. Revue distribuée gratuitement
Reproduction interdite

Concours « Je fleuris la Moselle à l'école »



Les élèves de la classe de CE1 ont reçu leur prix



Le dessin de Camille LECLET de la classe de CE1 a remporté le 1^{er} prix au concours artistique de « Je fleuris la Moselle à l'école ».

FRANÇOIS HENRION

Maire d'Augny
Vice-Président de Metz-Métropole



EDITO

*La force d'une communauté se perçoit
surtout dans les moments les plus difficiles.*

Notre commune est structurée autour de projets politiques qui s'inscrivent dans le temps, qui aboutissent après de mûres réflexions, et qui ne répondent jamais à l'opportunisme. Comme tous, nous subissons de façon violente les fluctuations et la volatilité des prix mais nous sommes prêts à y faire face.

La gestion communale est menée de manière rigoureuse depuis des années, toujours avec l'objectif de préparer l'avenir, et nous permet de maîtriser nos dépenses sans que celles-ci nous contraignent à activer le levier de l'impôt. Nos choix politiques et notre détermination à relever les défis nous poussent à prendre des décisions avec fermeté et à ne pas plier devant les obstacles.

Cela fait plus de quinze ans que nos politiques visent les réductions d'énergie. L'abondance des ressources et des coûts insolemment bas d'hier auraient pu nous détourner de nos objectifs en matière de transition énergétique. Aujourd'hui les coûts abusifs et la raréfaction de l'énergie nous donnent raison quant à nos choix passés et à la poursuite de nos engagements.

Des mesures fortes ont été prises : extinction nocturne de l'éclairage publique, réduction de moitié de l'éclairage du plateau sportif, suppression définitive du chauffage dans la salle de tennis, réduction des températures dans les bâtiments publics (sauf écoles), location de la salle des fêtes réservée uniquement aux Aunéens durant la période hivernale... Ces actions doivent nous permettre d'atteindre la réduction de 10 % de nos consommations afin de préserver nos ressources et de garantir une période sans coupure.

Nos entreprises, nos commerçants, nos artisans souffrent, car comme notre commune, ils ne bénéficient pas du bouclier tarifaire. Ils n'ont aucune certitude sur l'accès à l'énergie et dépendent de prix prohibitifs.

L'inflation est galopante et les produits de base tels que les pâtes, le riz, l'huile, le beurre, et bien d'autres aliments encore ont connu de fortes hausses. L'Insee prévoit une inflation des produits alimentaires de plus en plus élevée pour atteindre presque 12 % en décembre sur un an. Dans ce contexte, nous avons volontairement choisi de prendre en charge les surcoûts des services de restauration scolaire et périscolaire et de maintenir les tarifs appliqués depuis 2019 pour ne pas alourdir encore la charge sur les familles.

La **chrématistique** est un concept inventé par Aristote, aujourd'hui on l'appelle plus simplement **spéculation**. Cette philosophie qui ne vise pas à obtenir plus d'argent mais principalement plus de pouvoir n'est-elle pas au centre de cette cupidité inflationniste déconcertante.

Les conséquences n'en restent pas moins implacables pour nous tous, profitons-en pour nous réinventer.

François HENRION
Maire d'Augny

// L'étang du Parc Simon Faucardage



Nous avons souvent évoqué la présence de la myriophylle dans notre étang. Cette plante aquatique invasive crée un désordre important. Elle pose problème dans tous les cours d'eau de France et plus encore sur les voies navigables. Originaires d'Amérique du Nord, introduites en Europe pour l'aquariophilie entre autres, elles se développent particulièrement bien dans les eaux à faible courant et ensoleillées. C'est le cas de notre étang.

Pour stopper l'envahissement et limiter la repousse, nous avons fait appel à l'entreprise Tera Paysages, qui est intervenue pour faucher le myriophylle et ainsi limiter au maximum sa repousse.

L'étang a retrouvé un aspect plus agréable à l'œil et propice à un nouvel équilibre.

Le hêtre pourpre

Spectaculaire intervention pour sortir le hêtre pourpre tombé dans l'étang pendant l'hiver.

Quelques chiffres concernant cet arbre :

Âge : 200 ans environ.

Hauteur : 25 à 30 mètres.

Poids de la grume à retirer après ébranchage : 30 tonnes environ.

Puissance de la grue de levage : 65 T.

Intervention exécutée par : société Mediaco.

Durée : 4 heures.

Nouvelles plantations par Metz-Métropole



Le parc Simon va retrouver une bande boisée.

Après la démolition du mur en ciment qui séparait le parc de la base aérienne, la mise au jour de la Ramotte reméandree, voici la bande boisée. Les plantations ont été effectuées en juin par Metz Métropole.

Un mur viendra refermer le site et rendre au Parc Simon sa situation de « Parc romantique du XIX^e, clos de murs ».

// Rendez-vous aux Jardins



Belle participation des écoles qui, comme à l'accoutumée, ont fabriqué des objets et des constructions en rapport avec le sujet de cette année : **les changements climatiques**.

Les élèves ont ainsi pu admirer toutes les œuvres exposées à la chapelle, puis ils se sont rendus dans le parc. Au bord de l'étang et de la Ramotte, quelques élus leur ont expliqué l'importance de l'eau et le soin qu'il faut y porter. Les bons réflexes s'apprennent tôt, il en va de même pour les gestes écologiques.

La visite s'est terminée par un goûter, après un passage pour admirer l'exposition des « voitures remarquables ».

Le dimanche, le temps n'était pas de la partie. L'exposition de voitures « remarquables » a tout de même remporté un beau succès mais l'orage a eu raison des derniers exposants et plusieurs animations ont dû être annulées.

Nous avons malgré tout enregistré environ 1300 entrées sur ces 3 journées.



// Ouverture de la ludothèque



NOUVEAU À AUGNY

LUDOTHEQUE LA LUDOKIDS

Mercredi
De 9h à 11h30 et
de 15h à 18h
Samedi
De 9h30 à 13h

14 RUE DE LA LIBÉRATION
57600 AUGNY

Cotisation
45€ pour 1 an
8€ l'enfant supplémentaire
3€ la séance
Séance découverte offerte

Lieu d'échanges, de convivialité, de partages, intergénérationnel
Jouets d'éveil, poupées, circuits, puzzles, jeux de construction...
Jeux de société de 0 à 99 ans

Contact 06 95 12 41 86
ludothèque.augny@gmail.com
Ludothèque Augny LudoKids
Ne pas jeter sur la voie publique



// A la lumière de la Nuit

Face aux enjeux environnementaux et économiques que pose la consommation énergétique, la Commune d'Augny souhaite participer, comme de nombreuses communes en France, à l'effort national en accentuant ses actions pour réduire ses consommations et ainsi permettre la poursuite de l'activité économique pendant la période hivernale, tout en répondant aux objectifs ambitieux de lutte contre la pollution lumineuse.

La commune d'Augny est engagée depuis plus de 15 ans dans une politique de rationalisation des consommations énergétiques. En 2005, Augny est la première commune de Moselle à installer un dispositif d'éclairage public par LED, s'en suit une optimisation de l'éclairage par la baisse de l'intensité de certains candélabres en 2012, ainsi que la suppression de l'éclairage spécifique des monuments et bâtiments publics depuis 2018. A cela s'ajoutent des actions ciblées auprès de certaines entreprises pour diminuer leurs impacts lumineux (*extinction d'enseignes, de parkings...*).

CET ENGAGEMENT SE POURSUIT AUJOURD'HUI PAR UNE DÉCISION FORTE : L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU CŒUR DE LA NUIT.

Tout au long de ce mois d'octobre, élus et techniciens vont procéder ainsi à la mise en place des équipements et des paramétrages nécessaires à cette opération.

A partir du 1^{er} novembre 2022, l'ensemble de l'éclairage public au sein du village sera éteint de 23h30 à 05h30 du matin, et à compter de 22h00 sur la zone Actisud (les communes de Moulins-lès-Metz et de Jouy-Aux-Arches engagent actuellement la même réflexion).

Ces horaires ont été définis en fonction des comptages de la circulation automobile effectués au premier trimestre 2022 : moins de 2 % de la circulation s'effectue durant la plage horaire 23h30 – 5h30, qui représente pourtant près de 60 % du temps d'éclairage.

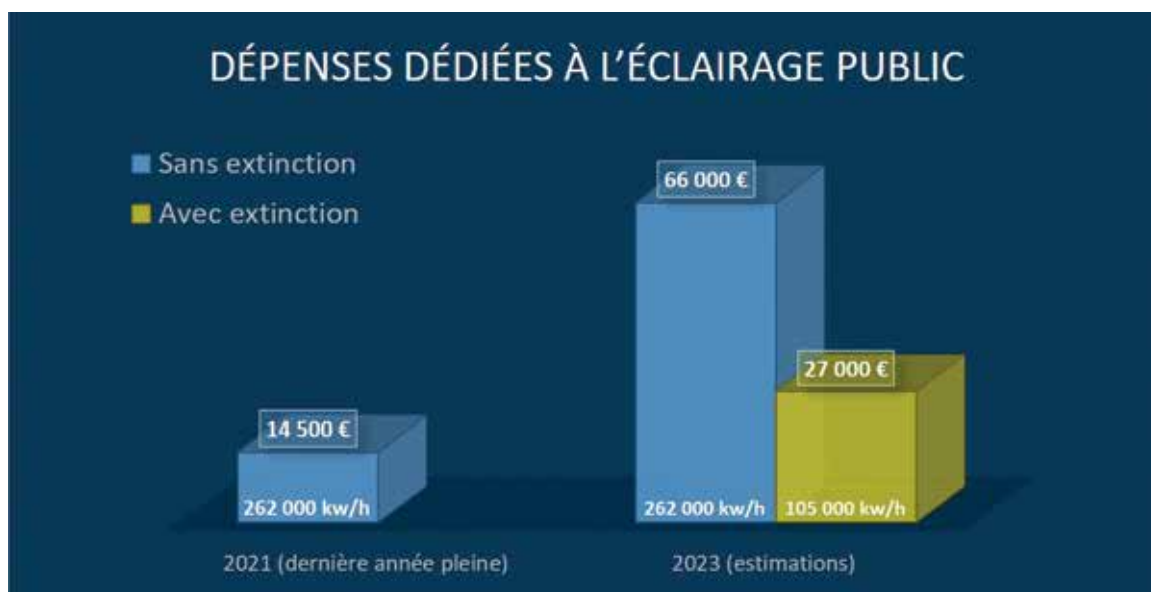
D'autres actions sont mises en œuvre comme la diminution de l'intensité lumineuse du plateau sportif qui sera réduite de moitié.

DES ACTIONS QUI VISENT PLUSIEURS OBJECTIFS :

• 1 | ENVIRONNEMENTAUX

La volonté de la commune de participer à la **« Trame noire »** : ces corridors de nuit permettront d'offrir des moments de répit bienvenus à la végétation et à la faune. En effet de plus en plus d'études démontrent le très fort impact de l'éclairage sur les écosystèmes naturels, que ce soit la désorientation des oiseaux migratoires, la surmortalité des insectes nocturnes, la perturbation de la photosynthèse des végétaux, l'augmentation des troubles du sommeil chez l'homme, etc.





• 2 | ECONOMIQUES

L'éclairage nocturne représente plus de 262 000 kw/h chaque année. Cette décision forte permettra de baisser notre consommation de 157 000 kw/h et atténuera les effets de la hausse du coût de l'énergie (*le prix du kw/h ayant été multiplié par 4,5 en un an*).

Sans cette intervention, les factures de la commune passeront de 14 500 € en 2021 à 66 000 € en 2023 ; **l'extinction permettra de ramener ce chiffre à environ 27 000 € en 2023, soit 60 % d'économie.**

Contrairement aux idées reçues, moins d'éclairage ne signifie pas pour autant une hausse de l'insécurité !

La plupart des cambriolages ont malheureusement lieu en plein jour, seuls 5 % des cambriolages ont lieu après 23H00.

De même, il n'y a pas de lien entre les actes de délinquance et l'extinction de l'éclairage public : l'obscurité décourageant les rassemblements et les nuisances qui s'y raccrochent.

Il s'agit pour cette année de procéder à une phase test, un bilan de tous ces aspects sur notre cadre de vie sera fait au cours de l'été prochain.

Des évolutions pourront être apportées en fonction des besoins et des retours qui nous auront été transmis.

Pour cela vous pouvez adresser vos observations par mail à contact@augny.fr.

La problématique énergétique est l'affaire de tous, chacun à son niveau doit pouvoir œuvrer. C'est pourquoi un courrier spécifique va être transmis à l'ensemble des acteurs économiques locaux afin de les inciter à réduire l'éclairage privé des parkings et des enseignes sur la même amplitude horaire.

Engageons-nous ensemble (habitants, collectivités et entreprises) dans cet effort national.

La municipalité d'Augny

CADRE DE VIE



// De nouvelles installations sportives inaugurées

Le 24 septembre 2022 a eu lieu l'inauguration des vestiaires et club-house des clubs de football et de tennis en présence du Président de l'Eurométropole François GROSDIDIER, de Madame Bernadette LAPAQUE Conseillère Départementale, de Monsieur Ludovic MENDES Député de notre circonscription, de Monsieur Jean-paul JATON Président du Comité de Moselle de tennis, de Monsieur Pierre TAESCH Président délégué du district mosellan de football.

Cette réalisation est l'aboutissement de 20 années de travail et d'échanges entre les membres des conseils municipaux successifs et les partenaires institutionnels. Ce fut Serge FLORENT adjoint au sport de 2001 à 2014 qui engagea les premières investigations sur cet ambitieux projet de réhabilitation du plateau sportif. Il fut suivi par un conseil municipal convaincu du vecteur

d'intégration sociale que représente le sport dans la vie d'une commune.

La première phase fut la construction du terrain synthétique et des 3 courts de tennis inaugurés en 2015. La construction des vestiaires et clubs houses a pu être réalisée grâce à l'urbanisation de l'ancien terrain de football et l'obtention de subventions de l'état du département, de la région, de l'Eurométropole, du FAFA (Fond d'Aide du Football Amateur) et d'une participation du tennis club d'Augny.

Ce bâtiment de 642 m² répondra aux attentes des deux clubs ainsi qu'aux exigences de sécurité des deux fédérations sportives avec des vestiaires dédiés : « hommes, femmes, arbitres », des salles de réunion, des espaces de convivialité ainsi que des espaces spécifiques associés au fonctionnement de chaque club.

// Ouverture de la Boulangerie



La boulangerie de la place Saint-Jean a rouvert ses portes le 9 août

Julien Kühl et sa compagne ont repris ce commerce laissé vacant depuis plus d'un an.

A 24 ans, après avoir passé huit années chez un patron, Julien s'est senti prêt à créer sa propre affaire. De nombreux travaux de réhabilitation ont été nécessaires afin de mettre aux normes et d'embellir le lieu. Peintures, sols, renouvellement du matériel, décoration, tout a été repensé.

Et après de longues semaines d'aménagement, ils ont ouvert leur boulangerie sur la place du village. La clientèle a retrouvé avec plaisir le chemin de la boulangerie.

// Travaux aux cimetières

La commune d'Augny possède 2 cimetières.

L'ancien cimetière est occupé par de nombreuses sépultures. La première d'entre elles porte la date de **1867**. En 1950 un second cimetière a été implanté, jouxtant le premier.

Murs, voies d'accès vers les tombes, propreté demandent obligatoirement entretien ou réparation. Le mur du fond, séparant l'ancien cimetière du lotissement « *Le jardins d'Augny* », a été reconstruit en 2018.

Cette année, 2 chantiers importants ont été réalisés.

- **1** | Le mur Est a été piqueté et recrépi à la chaux. Une couverture en tuiles neuves a été posée. En raison de la longueur de ce mur, (70 mètres) et de l'instabilité des sols, un gros travail de réparation et remise en état a été nécessaire.

Un soin tout particulier a été apporté à la protection des tombes. Recouvertes de bâches lors du piquetage, elles ont ensuite été lavées.



Notre maçon Benoit a également pris le temps de laver les tombes environnantes recouvertes par les vents de sable que nous avons connus en avril.

- **2** | La distribution en eau est nettement améliorée. Deux fontaines à volant ont été installées au niveau du mur mitoyen : l'une au début du cimetière, la seconde à mi-longueur de ce mur. Très pratiques, elles s'utilisent sans effort. Elles sont accessibles de la même façon par les visiteurs du nouveau cimetière comme de l'ancien. Une panoplie de petits arrosoirs complétera bientôt l'installation.

De plus, dans le nouveau cimetière, un espace réservé aux plantations ne permettait pas une répartition équilibrée des tombes. Les bordures en béton qui le délimitaient ont été supprimées.

Nous rappelons que quelques tombes semblent à l'état d'abandon. Elles sont signalées par des affichettes. D'autres nécessitent des travaux. Le terrain instable et l'usure du temps expliquent ces situations. Les familles sont invitées à se faire connaître en mairie.



TRAVAUX

// Nettoyage des panneaux photovoltaïques



L'utilisation de sources renouvelables pour la production d'énergie électrique permet de réduire considérablement notre empreinte écologique.

L'installation sur le toit de la mairie de panneaux photovoltaïques est un choix conscient de respect et de protection de l'environnement.

Ces panneaux doivent être régulièrement inspectés pour vérifier l'absence de saletés ou de débris et être nettoyés pour que le rendement électrique reste constant. C'est ce qu'ont entrepris de faire Thierry et son équipe.

En mars, à l'aide d'un engin élévateur, ils ont opéré à quelque 25 mètres de hauteur afin de conserver les panneaux toujours aussi performants.



Bichwiller
Etablissements horticoles
AUGNY VILLAGE
03 87 38 44 49

- ✓ Votre horticulteur depuis 4 générations
- ✓ Large gamme de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces
- ✓ Compositions automnales, chrysanthèmes
- ✓ Replants maraîchers
- ✓ Arbustes originaux

OUVERT TOUS LES JOURS de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 18, rue Saint-Blaise - AUGNY



// Travaux d'entretien à l'école

Des travaux de rafraîchissement ont été effectués pendant les vacances d'été par les services techniques : peinture dans les classes, couloirs, cage d'escalier ainsi que la façade du préau des maternelles. Tous les sols ont été décapés, lavés, cirés et les classes étaient prêtes à accueillir les élèves.

Ce gros travail entrepris chaque année pendant les vacances d'été permet de conserver des locaux en très bon état et de pouvoir accueillir les élèves dans d'excellentes conditions.



Pluie ou beau temps, le préau de la cour de la maternelle permet de profiter de la structure de jeux.

VIE CITOYENNE

// 10 ans de fermeture de la BA 128



A l'initiative des officiers et sous-officiers de l'**ANORAA** et **ANSORAA**, une célébration sobre et digne s'est déroulée sur l'ex base aérienne Jules Dagneaux le samedi 17 septembre.

Devant le monument aux morts de la base, élevé à la mémoire de tous les militaires tombés en mission, de nombreuses personnalités se sont rassemblées. C'était l'occasion pour les anciens actifs de la base de se retrouver. Étaient également présents des élus, des porte-drapeaux et des

sympathisants, ainsi que les deux présidents des associations patriotiques d'Augny : **les Anciens Combattants et le Souvenir Français**.

Pour clore cet événement, le Major Pallot a proposé la visite de son impressionnante exposition de photos dans le grand bâtiment HM 14.

Cette même exposition a pu être vue par de nombreux visiteurs le jeudi 22 septembre à la salle des fêtes d'Augny.

// Visite du musée de la Guerre de 1870 et de l'annexion



Une page d'histoire, de notre histoire que les enfants ne connaissent pas forcément : la guerre de 1870, dont certains combats se sont déroulés près d'Augny.

Le Comité du Souvenir Français a donc organisé une visite du Musée qui se trouve à Gravelotte.

Les 29 élèves de CM2 de l'école élémentaire, sous la direction de Gérard Louyot, y ont découvert de nombreux **uniformes et armes, mais aussi l'immense tableau de « La charge de Rezonville »**, spectaculaire œuvre peinte par **Aimé Morot**.

Une visite très enrichissante pour nos « *grands* » qui sont maintenant au collège.



// Journée du Souvenir

Comme chaque année, tous les enfants scolarisés à Augny participent à cette Journée du Souvenir qui clôture les 3 jours de Fête Patronale.



C'est la rentrée !

Après presque 2 mois de vacances, pendant lesquels le soleil et la chaleur n'ont pas manqué, le retour à l'école s'est fait en douceur pour nos 207 élèves.

A LA MATERNELLE

- 22 enfants en petite section avec Claire Decreuse
- 26 enfants en moyenne section avec Agnès Chon-Bertringer
- 25 enfants en grande section avec Marielle Scheid

A L'ÉLÉMENTAIRE

- 25 en CP avec Laetitia Ehrhardt
- 21 en CE1 avec Francis Huysentruyt
- 25 en CE2 avec François Lewis, le directeur et Claire Tesei
- 21 en CM1 avec Laurent Barbier
- 20 en CM1/CM2 avec Valérie Vuillemin
- 22 en CM2 avec Valérie Covino

Bettina, Lorine et Lisa (à mi-temps avec le périscolaire) apportent leur aide aux maîtresses.



De nombreuses sorties au cours de cette année :

Tipipark **pour les maternelles**

Pour les élémentaires :

Bliesbruck, Château de Jaulny, Azannes, Le Musée de Gravelotte, l'Arsenal.



Les séances de piscine



1^{er} cycle : du 20/09/22 au 20/10/22 (10 séances)

2^{ème} cycle : du 08/11/22 au 08/12/22 (10 séances)

3^{ème} cycle : du 13/12/22 au 26/01/23 (10 séances)

4^{ème} cycle : du 31/01/23 au 23/03/23 (10 séances)

5^{ème} cycle : du 28/03/23 au 11/05/23 (10 séances)

6^{ème} cycle : du 16/05/23 au 22/06/23 (11 séances)



// Un château, une base aérienne...

Ah bon ! Il y avait un château, il y avait une base aérienne avec des avions ?

Ils étaient tout étonnés, les jeunes élèves de l'école élémentaire d'Augny. Patrick Pallot, un ancien de la BA 128, était venu avec des documents et plein d'explications sur ce qui existait à proximité d'Augny. Il y a un peu plus de trois siècles, on pouvait voir le Château de Frescaty, haut lieu de rendez-vous de la noblesse et du clergé et il y a un peu plus de 10 ans la Base Aérienne 128.

Quelques élèves en avaient entendu parler et pour mieux situer les endroits à leurs petits camarades, les mots choisis étaient simples. Ils leur expliquaient ainsi :

- **Le Château** «Eh bien c'est juste à droite, qu'il était, quand on prend la longue ligne droite pour accéder à Cora».

- **la Base Aérienne**, « c'est où il y a une grande piste, des moutons, des bâtiments vides, des caravanes, des camions et le FC Metz ».

Patrick Pallot a passé une trentaine de minutes par classe. Temps insuffisant pour des élèves avides d'explications. Il pourra revenir, avec ses nombreux souvenirs.

Cette intervention en milieu scolaire a aussi été l'occasion de revisiter certaines bases... de calcul, par exemple :

- Un hectare, c'est combien d'ares, mais aussi combien de mètres carrés
- Faire des comparaisons: la surface de l'emprise du château et de ses dépendances, représentaient plus de 300 terrains de football...

// Découverte des jeux en bois installés par la ludothèque dans la cour de l'école

Cette fois, il n'y a pas d'écran devant les enfants mais des pièces de bois ! Puzzle, jeux d'adresse, jeux en équipes, jeux de stratégie... Le charme a opéré. Qu'en pensent les intéressés ?

« On s'est éclatés »





// Pour ne pas oublier...

LA MOSELLE DÉRACINÉE

Le 1^{er} septembre 1939 devant l'imminence de la guerre, les habitants de la première tranche du territoire mosellan située le long de la frontière Allemande sont évacués. Cette évacuation sera suivie d'une seconde en mai 1940. Au total, **300 communes sur 765 sont concernées, soit 302730 personnes qui seront déplacées vers d'autres départements, dont la Charente, la Vienne, la Loire etc.**

Nous avons invité **Mesdames Adèle et Marguerite FONTAINE**, qui ont eu la gentillesse de répondre favorablement à notre demande pour parler de leurs souvenirs d'enfance dans les années 1940, au moment où la population de

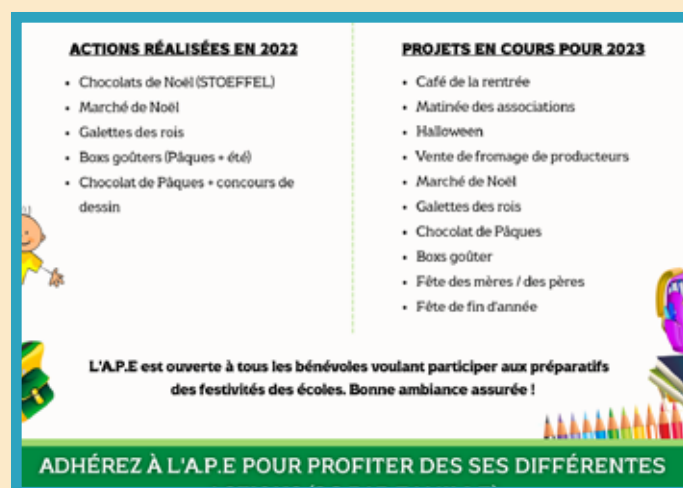
la Moselle a dû partir, en laissant tout ce qu'elle possédait derrière elle.

Adèle et Marguerite étaient certes encore bien jeunes à cette époque, mais les histoires et les situations qu'elles ont connues, vécues ou entendues sont encore bien ancrées dans leurs souvenirs.

Evidemment, beaucoup d'autres personnes parmi nos « aînés » ont fait partie de ces « voyages forcés » et auraient encore bien des choses à raconter.

Après un début un peu timide, les questions ont fusé démontrant l'intérêt que portent les enfants sur leur passé et celui de leurs aïeuls.

APE





// Je fleuris la Moselle à l'école

« Lors de la remise des prix, nous avons été récompensés pour la troisième place.

Après, on a eu un goûter avec du bon jus de pommes du jardin.

On a fait un pique-nique et on s'est promené, on a vu « MOS'L » écrit dans un pré.

On a vu des fleurs, des pommiers, des framboisiers et un potager.

Il y avait un bassin avec des poissons et des nénuphars ainsi que des fontaines.

C'était une belle journée... »

Les élèves de CE1 ont participé au concours « **Je fleuris la Moselle à l'école** » et ont été sélectionnés pour la remise des prix qui a eu lieu aux Jardins Fruitiers de Laquenexy le jeudi 16 juin.

La classe de Monsieur Huysentruyt a emporté le 3^{ème} prix et les élèves ont reçu un lot d'accessoires de jardinage.

Très fièrement, ils ont posé pour la photo à côté de Monsieur Weiten, Président du Conseil Départemental.





// Le péricolaire et les PEP 57

Une nouvelle équipe aux commandes, pas tout à fait inconnue puisque Aline nous revient après quelques mois d'absence. Elle partage la direction du péricolaire avec Anès et à eux deux, les projets ne manquent pas.

Anès se charge du management et de la gestion de tous les personnels (animateurs, personnel de service)

Aline prend en charge le côté pédagogique, la gestion du matériel, le site internet, les réseaux sociaux...et tout ce qui touche à l'alimentation.

Des nouveautés :

- Chaque jeudi, un goûter « surprise » est proposé par notre nouveau boulanger.
- Un contact est déjà pris avec une ferme qui fournira des yaourts et fromages locaux.
- Nous aurons des fruits frais produits par un maraîcher.
- Des jus de fruits du village.

Les enfants seront sensibilisés au gaspillage alimentaire, le but étant d'en réduire largement la quantité (opération pesage des restes).

Reprise des Nouvelles Activités Péricolaires avec le concours des associations bénévoles, le club Nature, le jardin pédagogique en partenariat avec la classe de CP.

Le club Ados accueille déjà une quinzaine de jeunes.

Le dimanche 16 octobre un loto a été organisé par l'UNC, auquel le péricolaire a participé.





// Information Tarifs Service Péri-scolaire 2022-2023

Lors de la séance du conseil municipal du 12 juillet dernier, à l'unanimité, les élus ont décidé, d'une part de ne pas augmenter les tarifs de ce service, et d'autre part de réévaluer la politique sociale du quotient familial.

Afin d'être transparent sur les coûts de ce service, il est important de vous donner la répartition du financement.

Temps de midi (repas + 2 heures de garde) :

Le coût de revient de ce service est évalué à 14,09 € (2020-2021)

La Caisse d'Allocations Familiale participe à hauteur de 2,11 €.

La Commune d'Augny finance entre 4,77 € et 9,98 € du coût selon les quotients familiaux.

Le reste à charge des familles varie donc entre 7,21 € et 1.00 € selon les quotients familiaux (la Commune ayant fait le choix d'adhérer à la tarification sociale dans les cantines scolaires « repas à 1€ » soutenue par l'Etat).

Pour l'année scolaire 2022/2023, vu le contexte économique et les annonces de nos différents prestataires (traiteur, PEP57...) **nous estimons à minimum 5 % l'augmentation du coût du service, soit environ 15 € le coût de revient.**

Pour ne pas pénaliser les familles, qui subissent déjà lourdement les impacts de l'inflation, des hausses des coûts d'énergie...

Le conseil municipal a décidé de ne pas répercuter cette hausse supplémentaire et de réévaluer la politique du quotient familial en modifiant les seuils et créant une nouvelle tranche.

Quotient familial	< 550	De 550 à 800	De 800 à 1 200	De 1 200 à 1 500	>1 500
Réduction par rapport au coût de revient	- 90 %	- 70 %	- 60 %	- 56 %	- 50 %
Tarif temps de midi (repas + 2 heures de garde)	1.00 €	4.32 €	5.76 €	6.49 €	7.21 €

Ainsi, l'ensemble des familles bénéficient d'un soutien de minimum 50 % du coût de revient et plus selon les quotients familiaux.

PÉRISCOLAIRE



// Un été au périscolaire

C'est un été inoubliable qu'a passé la quarantaine d'enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'Augny.

Le Département de la Moselle est labellisé terre de jeux 2024, Augny est devenu « Terre de Jeux Peplympiques ».

A l'initiative de Nicolas Abelli, alors directeur du périscolaire, huit structures d'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) affiliées au Pep Lor'Est (ce qui explique le titre de jeux Peplympiques), se sont retrouvées à Augny, dans les locaux du périscolaire

Ils ont également bien profité de la proximité du Parc Simon et du gymnase.

Nicolas, un directeur qui a fait l'unanimité auprès des enfants et qui n'ont pas manqué de remonter l'information à leurs parents nous a donné quelques explications.

QUI PARTICIPE À CES JEUX «PEPLYMPIQUES»?

« Au total, 8 communes sont concernées : Algrange, Bousse, Hauconcourt, Laquenexy, Sainte Barbe, Peltre, Longeville-les-Metz et Augny, soit 370 enfants de 3 à 10 ans, encadrés par 54 animateurs, tous conscients des responsabilités qui leur incombent. »

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PRÉVUES ?

« Il est bien évident que toutes nos activités ont été calquées sur la météo et qu'elles ont été adaptées. Il y a eu du hand, du basket, du rugby, des jeux d'eau, bien-sûr, de la faucheuse (un jeu de réflexe et de souplesse), mais aussi la création d'une grande fresque avec des dessins à la chaîne ».

DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ?

« Oui, avec les 420 repas servis par l'Adeppa de Vigy dans les locaux aunéens, mais aussi les photos prises par le drone et qui ont émerveillé les enfants... mais l'encadrement aussi ».

UN DERNIER PETIT MOT?

« Celui qui vient des parents : Que nos enfants dorment bien le soir ! ».

Les semaines suivantes ont été aussi riches en animations et émotion : 3 journées passées à Sainte Barbe, une semaine sur le thème de Koh-Lanta avec, en finale, l'épreuve des poteaux.

Et la sortie à Langatte pour le club Ados.





// Club ados sur Langatte

Club ados d'Augny, séjour à LANGATTE du 18 au 22/07/2022

Le 18 juillet 2022, les ados d'AUGNY, accompagnés de Julien l'animateur, ont pris la route en compagnie des ados de PELTRE et de LA MAXE, direction LANGATTE (à une centaine de km de Augny, non loin de Sarrebourg).

ANAE RACONTE :

« Nous étions 18 adolescents.

*Arrivés à **LANGATTE**, préparation du camp par le montage des tentes. Une bonne ambiance régnait entre tous les ados. Le montage des tentes n'a pas été facile mais nous avons réussi.*

La première nuit fut compliquée car il faisait frais et nos voisins de parcelle ont mis de la musique.

*Après cette rude nuit, nous sommes allés à **Center Parcs**. Nous nous sommes très bien amusés ensemble et avons fait plusieurs fois la rivière sauvage, le toboggan vert et la piscine à vagues.*

*La seconde nuit a été beaucoup plus paisible. Le jour suivant, il était prévu le parc d'attractions **Fraispertuis**. Nous sommes d'abord allés chez le médecin car un garçon s'était fait piquer la veille par une guêpe et sa main avait triplé de volume. Finalement tout allait bien, direction Fraispertuis. Nous nous sommes amusés comme des fous ! Manèges à gogo, fous rires assurés. Nous avons même fait une attraction tous ensemble*

en chantant « Partenaire particulier » puis « Miel pop 's » tout en gardant les mains en l'air. C'était génial ! La fin de journée approcha, direction les courses puis retour au camp.

*Nous dînions lorsqu'il s'est mis à pleuvoir. Les tentes étaient trempées. Il a tellement plu la nuit que quelques personnes dont moi se sont réveillées mouillées. Dur, dur... La journée suivante était programmée au **Tepacap à Bitché** avec de l'accrobranche. Il y avait également des gonflables, trampolines et le parcours d'un labyrinthe dans le noir que j'ai fait accompagnée de quelques camarades. L'après-midi s'est terminée par un laser game. C'était trop bien ! Nous sommes rentrés sur le camp et une surprise nous attendait pour la soirée... du bowling ! Nous nous sommes bien amusés.*

Mais le séjour touchait à sa fin, nous devions ranger le campement le lendemain. Une fois le camp rangé et nettoyé, nous nous sommes rendus au lac prendre une petite glace puis avons pris la route direction Peltre. Nous nous sommes quittés heureux de notre séjour et nous sommes dit à l'année prochaine !

Je garde un merveilleux souvenir de mon premier séjour avec le club ados d'Augny, vivement les prochains ! »

Anaé LANG

VIE CULTURELLE



// Du spectacle vivant dans les écoles

Sensibiliser les enfants à la culture par le biais du spectacle vivant fait partie des enjeux de la culture sur Augny. Depuis 3 ans déjà des spectacles sont proposés dans les écoles maternelle et primaire. Cette année POKA, un mystérieux personnage au langage bizarre, a embarqué les petits de la maternelle dans un univers poétique au gré de leurs fantaisies.

Les écoliers du primaire ont quant à eux pu assister à un étonnant spectacle de magie avec un excellent Kévin VIVIER qui au rythme de

multiples apparitions, disparitions a mené les enfants dans un show plein de peps et de folies.

Les prestidigitateurs en herbe sont repartis fièrement chez eux un diplôme de magicien en poche !

// Les InTempor'ElleS



Chaque année, lors des rendez-vous aux jardins, un volet culturel est proposé pour apporter une note festive à cette manifestation tournée vers la mise en valeur des parcs et jardins.

Cette année le concert n'a pu être proposé en extérieur compte-tenu des mauvaises conditions

climatiques. Pas grave, la solution de repli avait été anticipée et c'est dans la salle des jeunes que le concert a pu être donné.

Quelques 70 personnes étaient présentes pour écouter ce trio composé de 2 musiciens et d'une chanteuse. Sur des standards de la chanson française teintés de jazz et de bossa, les spectateurs ont pu découvrir des arrangements musicaux uniques et surprenants sur lesquels Christiane, la chanteuse, pose une voix chaude. Un voyage aux côtés de compositeurs connus tels que : Brassens, Gainsbourg, Vian, Nougaro, Lemarque et Salvador mais également quelques découvertes de textes mis en musique par Duras, Biolay et quelques autres.

// Concert du groupe « Gueules d'Aminche » le 26 mars 2022 à la salle des fêtes



Il nous avait déjà séduit lors de son premier passage à Augny en 2015, ce groupe de musiciens qui combine un swing généreux à une écriture ciselée et sensible, enflamme les salles sur son passage.

Une centaine de personnes s'était déplacée pour accueillir ce nouvel album « **Vaisseaux** » toujours aussi chaleureux qui met en avant les aventures

extraordinaires de minuscules héros et de grands personnages. La musique entraînante, la voix chaleureuse de Vincent, le talent des musiciens Christelle (accordéon), Davy (batterie), Benjamin (contrebasse) et de Jérôme (trompette) le dernier membre d'équipage ont embarqué les spectateurs dans un univers tourné vers l'horizon vers l'espoir et vers le renouveau !

VIE CULTURELLE

// « Ah ça » proposé par La compagnie Les Ogresses le 15 juin 2022



La compagnie des ogresses composée de cinq comédiennes est installée sur notre commune depuis 2019. Amies ou collègues de travail elles s'exercent à la passion du théâtre sous l'œil averti de Françoise MARKUN qui met en scène leurs envies de fantaisies mais aussi leurs besoins de traiter des sujets d'actualité.

Cette répétition générale offerte à la commune dans le cadre du partenariat culturel établi avec la troupe leur a permis de proposer aux 80 personnes présentes leur nouvelle production.

« Ah ça » est une fantaisie qui nous embarque dans un univers drôle et farfelu, une promenade amusante et décalée au cœur d'une parenthèse absurdo-comico-burlesque !

Il n'y a pas d'histoire chacun y trouve la sienne !

// Soirée Comédie féminine le samedi 1^{er} octobre

Un spectacle hilarant en compagnie de 3 comédiennes féroce-ment drôles !

« Des répliques ciselées et une plongée dans un univers féminin qui vous fera travailler les Zygomatiques » avait écrit Le Parisien lors de la première représentation au théâtre de Dix Heures.

« Elles vécurent heureuses » a attiré plus de 250 personnes, un des plus beaux succès depuis la mise en place de la politique culturelle sur notre commune en 2009.

Rappelons que cette programmation gratuite a pour objectif d'attirer la curiosité d'un maximum de personnes pour découvrir une offre culturelle variée et de qualité.

Retenez la date pour la prochaine programmation le 11/02/2023 avec le one man show de « Thom Trondel » avant son passage à l'olympia.



VIE ASSOCIATIVE



Comité des Fêtes

L'équipe du CDF Augny a démarré ses activités en trombe :

Avec la chasse aux œufs le lundi 16 avril dans le parc Simon, la participation des enfants et des parents a été un franc succès. Des retrouvailles appréciées par tous, petits et grands.

Du 24 au 27/06, le Comité des fêtes a organisé la traditionnelle **fête patronale à l'espace Mazenod sur le thème « En passant par la Lorraine »**. Au programme : manèges, feu de la St Jean, feu d'artifice, retour du jeu de quilles, animations, buvette et restauration, journée du Souvenir français. Les services techniques et diverses associations nous ont apporté leur aide pour que cette fête soit une réussite.

Le 13 juillet, soirée de la Fête Nationale : la retraite aux flambeaux, avec la participation de la Batterie Fanfare Sainte-Cécile, a remporté un incontestable succès.

Le 28 août, le pique-nique géant est redevenu indispensable par son côté convivial. Tout le monde y vient avec son panier repas, des tables et des bancs ainsi que le barbecue sont à disposition sur le site Mazenod côté périscolaire.

Le Comité des Fêtes en partenariat avec la Mairie d'Augny, et, sous la responsabilité de Madame Béatrice GLATTFELDER, première adjointe au Maire, a participé à la sécurisation du **Marathon de la Mirabelle de Metz, le dimanche 9 octobre de 7h00 à 14h00.**

La 12^e édition du marché de Noël aura lieu le dernier week-end de novembre soit du vendredi 25 à partir de 17 h au dimanche 27 jusqu'à 18 h.

Le Père Noël sera présent le dimanche après-midi pour le bonheur des petits et grands.

Pour finir l'année en beauté, nous vous proposons de nous rejoindre à la salle des fêtes pour **le réveillon de la Saint Sylvestre !** Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour le passage de la nouvelle année.

Ces manifestations ont pu être réalisées grâce à tous les bénévoles indispensables pour réussir ces festivités.

Merci à toutes et tous.



VIE ASSOCIATIVE

Programmation des manifestations de 2023

- **Assemblée générale** : le vendredi 17 mars
- **Chasse aux œufs** : lundi de Pâques 10 avril
- **Fête patronale** : du 23 au 26 juin
- **Fête nationale** : le jeudi 13 juillet
- **Pique-Nique géant** : le 27 août
- **Marché de Noël** : du 24 au 26 novembre
- **La soirée de la Saint-Sylvestre** : le 31 décembre

Convier
Dynamiser
Festoyer



// Retraite aux flambeaux

Comme le veut la tradition à Augny, **le 13 juillet c'est la retraite aux flambeaux avec les enfants.**

Cette année, le **Comité des Fêtes** a eu le plaisir d'accueillir une centaine de participants et de parents.

Le groupe a évolué dans le parc, accompagné par la toujours fidèle Batterie-Fanfare, puis a suivi sa route vers la place Saint-Jean pour revenir près du périscolaire.

Buvette, restauration et musique attendaient les participants pour fêter comme il se doit notre Fête Nationale.





// Arts sans Limite 2022 : une année très productive...

Les 2 et 3 avril, la Chapelle de l'Espace Mazenod a accueilli le 4^{ème} salon Harmonie et bien-être.

20 exposants ont été ravis de présenter leurs produits et leur savoir-faire, pour le plus grand plaisir des chalands qui ressentaient le besoin de se plonger dans une atmosphère cocooning. Malgré un environnement sanitaire encore fragile, le salon a connu un beau succès.

Le Salon artistique « Les Remarquables » s'est tenu du 3 au 8 juin. Le thème de l'automobile a attiré de nombreux visiteurs. Malgré une météo défavorable, la première exposition de véhicules sur le parking a été très appréciée. Les propriétaires des voitures étaient ravis de trouver un site et un accueil bien sympathique.

Les artistes ont exposé leurs œuvres dans la chapelle. Outre les peintures des membres d'Arts sans Limite, on pouvait voir les œuvres de sculpteurs et plasticiens.

Grâce à leur talent, la qualité était au rendez-vous.

Des enfants du péri-scolaire ont été pris en charge par des bénévoles. Ils ont bénéficié de séances de peinture et de cours d'échecs.

Des stages de sculpture à base de papier et matériaux divers ont permis à certains membres d'exposer un travail d'arts plastiques.

Un groupe d'une quinzaine d'adhérents a participé à un stage « **peinture** » à Annecy début septembre.

Un autre stage encadré par Yong-Man KWON, notre invité d'honneur lors des Remarquables est également en préparation.

L'Association porte bien son nom !



**CONTACTS : Abidin GÛL : 06 64 23 47 48
Chantal LEMIRE : 06 66 21 13 46**

VIE ASSOCIATIVE

Deux nouvelles associations font désormais partie du CSJ, La Compagnie des Ogresses et la Ludothèque.

QUELQUES INFORMATIONS

Les cours d'anglais

Deux groupes sont constitués :

- 9/12 ans
- 12/14 ans

LES TARIFS :

- **194 €/an/enfant** pour les cours de 45 minutes + 2 euros de cotisation annuelle au Cercle Saint Jean, **soit 196 €.**
- **225 €/an/enfant** pour les cours Cambridge d'une heure + livret de participation Cambridge à commander à part + 2 € de cotisation annuelle au Cercle St-Jean, **soit 227 €.**

Chaque groupe est constitué d'un minimum de 7 personnes, maximum 12 personnes

A raison d'une séance (hors vacances scolaires) par semaine, les enfants suivent une animation éducative et artistique : chant, danse, théâtre, jeux... pour parler anglais en jouant.

Aux plus grands sont proposés :

- cours de conversation, anglais oral et écrit, situations pratiques.

Pour tous renseignements :

Cercle St-Jean

3 rue de la Libération - AUGNY

Tél. 03 87 63.79.51



ÇA, S'EST PASSÉ...

Le vide grenier s'est déroulé le dimanche 11 septembre 2022, avec toujours autant de stands et de succès.

Bourse aux jouets

Elle aura lieu **le dimanche 6 novembre 2022** à la Salle des Fêtes d'Augny, ouverture à partir de 9h pour les visiteurs.

Priorité aux Aunéens **du 14 au 21 septembre** pour les inscriptions, **à partir du 22 septembre pour les personnes extérieures, fin des inscriptions le 29 octobre.**

Seules des pâtisseries seront disponibles à la vente ainsi que des boissons chaudes et froides.



// Yoga

SECTION YOGA ENFANTS

En juin le mardi à 16h30 a eu lieu un cours de yoga pour les enfants, au 2^{ème} étage du périscolaire.

Grâce à des petits exercices ludiques, des mouvements et des danses, des moments de retour au calme et de relaxation, organisés selon une structure particulière et pratiqués en musique, les enfants éveillent en eux des ressources qui vont les aider à se développer harmonieusement.

Lorsque le corps est détendu, les émotions apaisées, le cerveau peut mieux fonctionner.

Ainsi une pratique régulière contribue à une meilleure concentration, une confiance en soi retrouvée, de meilleurs résultats scolaires.



Le yoga libère des effets du stress tels que la nervosité, l'anxiété ou l'insomnie.

Revitalisant et énergétisant, le yoga harmonise le psychisme et clarifie la pensée.

YOGA ADULTE

Les cours de yoga pour adulte ont lieu au 2^{ème} étage du périscolaire.

Les lundi mardi et jeudi.

// Basket

« Le Basket a clôturé l'année comme il se doit avec l'Assemblée Générale qui a eu lieu le Samedi 2 Juillet, suivi d'un barbecue avec tous(te)s nos licencié(e)s ainsi que leurs proches. Un moment convivial et familial, à l'image de notre club.

La saison 2021-2022 a été une nouvelle année record, avec plus de 80 licenciés, du jamais vu dans notre section. La prochaine saison s'annonce tout aussi importante, et, avec l'accord de la Mairie, nous avons pu élargir nos créneaux d'entraînement afin de nous permettre de continuer notre croissance, sans pour autant perdre en qualité d'accompagnement.

Les seniors poursuivent leur entraînement durant l'été. En revanche, pour les enfants, la reprise s'est effectuée le samedi 3 septembre. L'occasion de valider les renouvellements, mais également d'ouvrir nos portes aux petit(e)s nouveaux(elles) qui souhaitent essayer notre sport.

Le basket augnéen vit bien, et tâchera de continuer sur cette voie pour la nouvelle saison ! »



Laurent Fritsch - Président CSJ Augny Basket
06 23 70 34 99 - csjaugnybasket@gmail.com

Ecole de tir

L'école de tir, réservée rappelons le aux jeunes, filles ou garçons de 8 à 14 ans, a repris ses activités normales. Une nouvelle saison s'est déroulée sous la houlette de BERTRAND Jean Marie et CARON Philippe, qui donnent bénévolement le meilleur d'eux-même pour la plus grande satisfaction des élèves et de leurs parents. Si vous êtes intéressé contactez nous pour une inscription.

HANDISPORT :

Depuis quelques années nous aménageons le club pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Cette année nous avons pu accueillir une équipe handisport pour notre plus grand plaisir et le leur. Nous souhaitons que cette équipe se renforce chaque année.

COMPETITIONS :

La période des compétitions a été bien remplie et Augny a bien été représenté. Nous avons participé entre autre aux :

- Départementaux 10m (tir à air comprimé)
- Régionaux carabines 10m
- Régionaux pistolets 10m
- Coupe de Lorraine de TAR (Tir aux armes réglementaires)
- Départementaux TAR
- Départementaux 25-50m
- Régionaux TAR
- Départementaux Ecoles de tir
- Régionaux Ecoles de Tir

Nous y avons récolté quelques trophées :

- Une médaille d'or en vitesse à la coupe de Lorraine de TAR
- Une médaille d'argent en précision à la même compétition
- Une médaille d'argent en précision aux départementaux TAR
- Une médaille de bronze en vitesse à la même compétition.



TRAVAUX :

Notre équipe de bénévoles a comme d'habitude travaillé régulièrement à l'aménagement et à l'amélioration du club :

- Les toilettes pour handicapés sont terminées et sont maintenant accessibles.
- Comme demandé par les voisins et la mairie, nous travaillons sur l'atténuation du bruit
- Différentes solutions ont été testées et le choix de la meilleure sera fait prochainement.

Nous rappelons que, bien qu'ayant des effectifs au complet avec une liste d'attente, les Aunéens restent prioritaires pour les inscriptions à notre club.

Contacts pour le club « La Ligne de Mire »

Secrétariat : 06 80 33 35 69

Courriel : lalignedemire@hotmail.com

Site internet : lalignedemire.com



// Batterie fanfare Sainte-Cécile

Après deux longues années d'interruption, les musiciens de la Batterie-Fanfare Sainte-Cécile ont eu le plaisir de participer aux Fanfarades 2022 qui ont eu lieu à Creutzwald le 19 juin.

Ils y ont retrouvé leurs homologues de Creutzwald, Hadol, Monthureux-sur-Saône et Vitry-le-François.



L'ensemble de ces formations font partie de la Confédération Française des Batteries et Fanfares, section Grand Est dont le Président n'est autre que notre ami Eric Piroutet.

La Batterie-Fanfare vous accueille tous les vendredis à partir de 18h45 dans leurs locaux.

Si tu as entre 6 et 99 ans, que tu as envie d'apprendre la musique, envie de reprendre un instrument ou envie de ne plus jouer seul dans ton coin, rejoins-nous !

Contacts BFA Sainte Cécile
Impasse du Glissu 57685 Augny
2^{ème} étage du périscolaire.
Eric : 06 24 96 53 37

// Danse

Malgré les 2 années de COVID, le nombre d'adhérents de PASSION DANSE n'a que très sensiblement diminué. En 2020/2021 et 2021/2022, nous avons enregistré respectivement 228 et 229 adhérents contre 273 pour la saison 2019/2020.

L'association a fêté ses 10 ans en 2022 et pour cet événement, nous avons choisi d'offrir une belle scène à nos danseuses et danseurs. C'est ainsi que le gala ayant pour thème « **Flash Back** », univers musical des années 20 à nos jours, a eu lieu le 18 juin dernier au NEC de MARLY.

Nous avons fait salle comble et les élèves nous ont ravis en nous offrant un magnifique spectacle haut en couleur.

La reprise des activités a eu lieu le lundi 19 septembre 2022. Il est à noter que plusieurs cours sont d'ores et déjà complets.

Pour tout renseignement,
vous pouvez nous contacter
au 06 60 29 66 43 ou au 07 88 59 25 41
Site Internet : passiondanse57@gmail.com





ACA

L'Athletic Cuvry Augny (ACA), créé cette année, est le fruit de la fusion de l'Excelsior Cuvry et du CSJ Augny. Les deux clubs surfaient sur une dynamique positive, tant sur le plan de l'initiation et de la formation des jeunes au football, qu'au plan des résultats de ses équipes seniors.

De manière constante au cours des cinq dernières années, les effectifs des deux associations n'ont cessé de croître pour atteindre plus ou moins 200 licenciés l'année dernière.

Le premier bilan de la fusion des deux associations est positif : l'ACA comptera cette année environ 390 licenciés, dont 200 jeunes de 6 à 18 ans. Il compte également trois équipes seniors et une équipe vétérans. L'équipe fanion évolue en première division de district.

L'ACA a également la chance de développer son activité sur des installations neuves, tant à Cuvry qu'à Augny. En particulier, la réalisation d'un terrain synthétique à Augny et la construction de nouveaux locaux permettent au club de proposer du football à l'ensemble de ses licenciés quelques soient les conditions météorologiques. Il s'agit d'un investissement qualitatif qui contribuera à faire progresser l'ensemble des équipes de l'ACA.



Un point sur nos effectifs à date :

Seniors et vétérans	103	U 9	27
U 18	21	U 7	12
U 15	48	Educateurs	14
U 13	30	Dirigeants	30
U 11	46	Arbitres	7





// Fête de l'école de tennis

En cette très chaude matinée du samedi 18 juin dernier, le club avait convié comme tous les ans, les jeunes de notre école de tennis pour fêter la fin des cours collectifs.

Et cette fois nous avons vu grand en invitant également les 120 élèves de l'école élémentaire « Le Pâtural » qui avaient suivi 6 heures d'initiation à la pratique du tennis en mai juin. De plus les parents ont été conviés

à pratiquer en douceur aux côtés de leurs enfants, créant des moments de convivialité et de bonheur partagé. Certains parents ont d'ailleurs prolongé le plaisir durant l'été sur nos courts par le biais d'une carte famille / été tennis spécialement proposée à cette occasion. Nos professeurs et des membres du comité s'étaient mobilisés afin de rendre cette fête la plus conviviale possible.

// Tennis à l'école

Cette année, de mai à juin et sur 6 séances d'1 heure par semaine, 120 élèves de l'école élémentaire d'AUGNY ont bénéficié d'une activité sportive et ludique dans le cadre du programme scolaire en partenariat avec les instances régionales du tennis.

Encadrés par nos éducateurs diplômés et par leurs professeurs, ils ont pu ainsi pour la plupart découvrir le plaisir de la petite balle jaune pas toujours facile à dompter. Certains d'entre eux, inscrits pour la saison dans notre école de tennis, faisaient office de grands frères ou grandes sœurs dans une ambiance plutôt festive mais sérieuse !



Tennis club d'Augny

Pour tout contact :
tennis.augny@fft.fr
ou 03 87 63 79 51 (Secrétariat du Cercle St-Jean)
<https://tenup.fft.fr/>

CA S'EST PASSÉ :

- Les inscriptions ont eu lieu les samedi matin 27/08, 03/09 et 10/09 au club house, et le vendredi 9 septembre ;
- Participation à la journée des associations samedi 3 septembre de 9 à 13h00 à Mazenod ;
- Inauguration des nouveaux vestiaires et journée portes ouvertes tennis le samedi 24 septembre ;
- 3^{ème} manche tournoi de Poker samedi 17 septembre 17h00;
- Soirée des adhérents/AG samedi 15 octobre 18h30 Club house.



VIE ASSOCIATIVE

La reprise du badminton enchante petits et grands !

La saison s'est ouverte avec la **11^{ème} édition du tournoi amical d'Augny** lors du premier week-end de septembre.

Un tournoi ouvert à tous qui s'est déroulé dans la bonne humeur grâce à l'aide de bénévoles motivés et de joueurs venus de toute la région !

Une nouvelle fois, l'école de badminton fait le plein de badistes avec une vingtaine de licenciés âgés de 7 à 14 ans qui se retrouvent tous les mercredis de 18h00 à 19h30 sous les conseils d'encadrants confirmés !

Les adultes reprennent aussi le chemin des terrains tous les lundis et jeudis de 19h00 à 22h00 pour participer au jeu libre ainsi que les



mercredis soir (19h45 à 21h30) pour une séance dédiée à l'entraînement.

Un bon équilibre entre les anciens et les nouveaux licenciés s'est créé, de bonne augure pour démarrer l'année !

Cette saison, ce sont 3 équipes qui sont inscrites dans le championnat départemental !

Les inscriptions adultes restent encore possibles, n'hésitez pas à nous rendre visite au gymnase !

AUGNYPASS-ASSOCIATIONS



Augny
pass Associations
• 2022 •

Nom :
Prénom :
Né(e) le :
Adresse :
Est inscrit auprès de l'association :
A réglé sa cotisation de : En date du :
Scolarisé à Augny : Oui - Non
Nom du responsable : Cachet de l'association
A retourner en Mairie
Accompagné de votre RIB

Afin d'inciter les jeunes à pratiquer des activités sportives, culturelles ou de loisirs, la commune d'Augny participe au paiement de la licence ou des adhésions auprès des différentes associations Aunéennes.

Tous les enfants habitant Augny, ainsi que ceux scolarisés dans la commune, et qui ont moins de 24 ans peuvent y prétendre. Ce versement est

encadré par un règlement précisant les conditions d'octroi ainsi que les modalités pratiques pour la délivrance d'un coupon dit **A.P.A « Augny Pass-Associations »**. Les demandes sont délivrées par les associations et doivent être retournées à la mairie, accompagnées d'un RIB avant le 30 novembre. La participation est fixée à 30 € par personne, par année d'adhésion et pour une activité.



// Théâtre sous la pluie

Après un début de saison délicat, toujours à cause du covid, les spectacles ont eu du mal à se trouver un public, les salles ne se remplissant toujours pas. Les premiers mois ont été consacrés aux répétitions avec la nouvelle comédienne nous venant tout droit du cours Florent, Roxane Colson.

Décembre a vu quelques représentations en Moselle et particulièrement sur Augny de **"Contes pour rire à Noël"** destinés aux enfants de maternelle et primaire.

En mars les spectacles ont pu reprendre leur tournée : **"Molière à la carte"** dans le cadre du 400^{ème} anniversaire de la naissance de Molière et **"Il était une fois...La Fontaine"**.

La mise en place du Pass Culture a vu ces spectacles, en particulier **"Molière à la carte"**, être représentés plus de 40 fois en 2 mois (mai-juin).

Une bouffée d'air qui fait du bien au théâtre, aux spectateurs et aux comédiens !

Les ateliers théâtre, animés par Jean-Marie Leroy, ont commencé avec un effectif extrêmement réduit, la distance à maintenir entre les jeunes comédiens et le port du masque... chirurgical (3 enfants dans le groupe des 9-13 ans et 5 ados) pour devenir plus important début 2022 : 8 jeunes de 9-13 ans et 6 ados. Un spectacle **"D'Amour et d'Eau fraîche"** a été donné le samedi 2 juillet à la salle des fêtes d'Augny devant une centaine de spectateurs.

Les ateliers, les spectacles, le théâtre revivent... C'est une bonne nouvelle que nous allons conserver.

La nouvelle saison qui arrive est remplie de grandes tournées à travers la France grâce au Pass Culture. Les ateliers théâtre reprendront le mercredi 21 septembre et seront toujours destinés aux 9-13 ans et 14-18 ans. Les travaux iront vers une création après des mois d'improvisation. Une représentation de fin d'année aura lieu à la chapelle de l'Espace Mazenod le samedi 1^{er} juillet 2023 à 17h00.

THEATRE SOUS LA PLUIE 2022-2023

ESPACE MAZENOD - AUGNY
Salle Théâtre Sous la Pluie
(1^{er} étage au-dessus bibliothèque)

ATELIERS à compter du mercredi 28 septembre 2022

• **ENFANTS 9 - 13 ans tous les mercredis de 14H30 à 15H30** animé par Jean-Marie Leroy, metteur en scène *8€/séance ou 80 €/Trimestre ou 120€/Semestre ou 240€/an

• **ADOS 14 -18 ans tous les mercredis de 16H00 à 17H30** animé par Jean-Marie Leroy, metteur en scène *8,5€/séance ou 90€/Trimestre ou 135€/Semestre ou 270€/an

Renseignements ,
inscriptions & réservations
THEATRE SOUS LA PLUIE
(33) 06 07 06 97 81
03 87 50 51 19

theatresouslapluie@laposte.net
site internet :
theatresouslapluie.fr

avec le soutien de Ville d' AUGNY, CD
MOSELLE, Grand Est, SACD, DRAC,
Centre Européen du Théâtre
licence de spectacle 57-0152

// Le club de l'amitié



Un président très dynamique, des adhérents toujours partants, le **Club de l'amitié d'Augny se porte très bien.**

Outre les rencontres tous les jeudis après-midi, un repas une fois par mois, un voyage d'une semaine une fois par an et des petites sorties à la journée, le club a débuté des cours de gymnastique douce. Ils ont lieu les mardis matin à la salle des fêtes.

DERNIÈRE SORTIE EN DATE :

BERGHEIM (Alsace) vendredi 14 octobre (élu plus beau village de France en 2022).

Ce club vous tente...

Yves, le président, vous renseignera au 06 50 69 19 64

Bon anniversaire Madame Schulz : 90 ans

Jeanne FORTMANN est née le 8 juillet 1932 à Moyeuvre Grande. Un papa employé à l'usine de Wendel de Rosselange, une maman au foyer et une grande sœur sont l'univers de Jeannette dans une cité où chaque maison possédait son jardinet, où tout le monde se connaissait et vivait en harmonie. Arrive la guerre. Refusant de travailler pour les Allemands, le papa emmène sa famille à St Brevin-les-Pins et trouve du travail sur les chantiers de St Nazaire. Cependant bientôt les troupes Allemandes occupent la côte Atlantique et la famille revient en Moselle à Rombas.

En 1950, Jeanne devient secrétaire à la SOLAC, au laboratoire de chimie. Elle épouse Frédéric Schulz en 1954, peintre en bâtiment, et cessera de travailler en 1959 pour élever ses enfants Marie-Christine et Jean-Claude. Ses souvenirs évoquent un temps où l'on travaillait beaucoup, mais plus calme que maintenant. La TV n'existait pas, on se parlait plus, en famille, entre voisins.

C'est en 1963 que la famille s'installe à Augny. Une maison réhabilitée par Frédéric et que Jeanne ne quitterait pour rien au monde. Deux drames ont bouleversé sa vie : la mort de Frédéric en 1995 et celle de sa fille Marie-Christine en 2020.

Positive et souriante, Madame Schulz dit sa reconnaissance pour la vie qu'elle connaît aujourd'hui, celle d'une mamie très aimée de ses 2 petits-enfants et 2 arrière petites-filles, en attendant l'arrière-petit-fils annoncé. « *Il n'y a que ça de vrai, ce plein d'amour, de câlins et de sourires qui se jettent dans vos bras...et mes enfants sont toujours là pour moi.* »

« Et puis on est très aidé : aide-ménagère, médecin qui se déplace, pharmacien qui m'apporte mes médicaments : je peux ainsi rester chez moi sereinement. Je ne veux pas me laisser aller, mes petits m'aident à vivre et mes voisins sont si gentils. Je ne partirai jamais d'ici, c'est trop bien et les promenades au parc Simon, c'est un plus ! J'ai eu deux gros chagrins dans ma vie, mais beaucoup de bonheur et plein de petits bonheurs qui s'ajoutent comme les petites qui arrivent en criant : Mamie tu as mis la tarte sur la table ? »



Si Madame Schulz a quelque chose à dire aux générations actuelles, c'est qu'il faut travailler, respecter les autres y compris les personnes âgées. Ne pas vivre au jour le jour mais avoir des bases solides pour créer sa famille.

C'est cela qui apporte la sérénité dans la vieillesse.

Merci Madame Schulz pour votre sourire et votre regard si positif sur la vie.

*Et bon anniversaire,
entourée de tous les vôtres !*

// Madame HUET Yvonne a fêté ses 90 printemps le 04 juin 2022

Née à Perouse sur le territoire de Belfort, Yvonne est l'aînée de 4 enfants. Sa maman meurt en couche et les enfants sont placés 2 par 2 chez des oncles et tantes de la famille. Deux d'entre eux seront même adoptés par un couple n'ayant pas pu avoir d'enfant. Yvonne passe son certificat d'études puis suit des cours dans une école ménagère. Elle travaillera dans une filature à l'issue de sa scolarité et arrêtera son activité professionnelle à son mariage. A l'époque lorsque l'on a envie de s'amuser on fréquente les bals organisés sur les communes du canton. C'est au cours d'une de ces soirées qu'Yvonne rencontre Marc, militaire à Belfort. Ils convolent en justes noces en 1953 et après avoir résidé 10 ans à Marly, commune de naissance de Marc, le couple fait l'acquisition d'une maison au quartier de l'aérogare à Augny en 1960. De leur union naîtront 2 filles Evelyne en 1955 et Claudine en 1956. Comme beaucoup de femmes de l'époque Yvonne est mère au foyer. Jardinage, couture et tricot occupent ses journées. Elle sera également nourrice et élèvera la petite Myriam qui deviendra comme une sœur pour ses filles. Cette dernière vient lui rendre visite chaque semaine. Veuve depuis 2019 elle aura tout de même eu le bonheur de fêter ses noces d'or et



Bon anniversaire Yvonne !

de diamant entourée des siens. Aujourd'hui les voisines Georgette, Claire, Rose et Bernard sont toujours là pour lui tenir compagnie et l'épauler dans ses tâches quotidiennes, sans oublier son neveu Jean-Marc.

Yvonne a eu le bonheur d'être quatre fois grand-mère et deux fois arrière-grand-mère et c'est entourée de ses proches qu'elle a fêté ses 90 ans au mois de juin dernier pour le bonheur de tous.

// Mise en place d'une aide pour l'acquisition d'un vélo électrique

L'état a instauré une aide financière, sous conditions, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique appelé « **bonus écologique** ».

Ce vélo doit être neuf et équipé d'une batterie sans plomb.

Ce bonus est attribué à toute personne dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur à 12 489 € et à condition de bénéficier de l'aide d'une collectivité territoriale pour le même vélo.

Le montant de l'aide de l'Etat est identique au montant de l'aide accordée par la Collectivité territoriale, dans la limite de 200 €.

La demande du bonus écologique de l'Etat doit être formulée au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo sur le site :

<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/access.html>



Mme HENNEQUIN a profité de l'aide pour s'offrir un beau vélo !



VIE SOCIALE



// Repas des aînés le 3 avril 2022

Cette année **le traditionnel repas des aînés** s'est déroulé un peu plus tard qu'à l'accoutumée. En effet, la situation sanitaire n'étant pas complètement stabilisée, il nous a paru prudent de le proposer dans un contexte plus serein.

Le dernier repas organisé par la commune à destination des seniors datait de 2020, **83 personnes s'y étaient inscrites**. Cette année, **65 personnes** seulement ont souhaité participer à ce rendez-vous festif. Il est bien évident que le COVID a eu un impact sur la fréquentation des seniors à cette manifestation. L'explication de cette désaffection doit se situer entre la crainte d'une contamination et les nouvelles habitudes adoptées pendant les confinements successifs.

Pas question pour autant de ne pas proposer une belle fête aux personnes présentes : **un bon repas préparé par le traiteur Pascal GALL, une ambiance musicale de qualité avec l'orchestre ELEGANCE qui a proposé une attraction cabaret !**



PETIT RAPPEL

OUVERTURE DU DROIT AU REPAS OU AU COLIS DES ANCIENS :
Toute personne atteignant 70 ans dans l'année qui précède l'organisation du repas peut prétendre soit au bon d'achat d'une valeur de 25€ à valoir chez les commerçants du village, soit à la participation au traditionnel repas des seniors.

VIE MUNICIPALE



QU'EST-CE QU'UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL ?

- Un logement agréé par l'état et financé par des fonds publics.
- Son attribution est contrôlée, son loyer est plafonné, ses locataires peuvent bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement).

AI-JE DROIT À UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL ?

Pour bénéficier d'une demande de logement social vous devez :

- Être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité.
- Louer le logement en tant que résidence principale.
- Ne pas excéder un niveau de ressources défini.

COMMENT DÉPOSER MA DEMANDE DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL ?

Vous pouvez enregistrer votre demande de logement en ligne ou remplir un formulaire CERFA à renvoyer par courrier ou à déposer auprès d'un bailleur social.

Pour enregistrer votre demande en ligne, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

Une fois votre demande déposée, le bailleur l'enregistrera dans un délai d'un mois maximum, vous recevrez alors une attestation d'enregistrement comportant votre numéro unique de demandeur dont il faudra vous munir pour tout échange au sujet de votre demande.

Cette demande est unique car elle sera visible par tous les bailleurs sociaux du département.

Votre demande est à renouveler chaque année à la date anniversaire du dépôt de la première demande.

Parallèlement à cette demande si vous êtes intéressé par un logement sur la commune d'Augny, envoyez un courrier reprenant votre numéro d'enregistrement, la composition familiale, le nombre de pièces souhaité, éventuellement les motifs de votre demande d'installation sur la commune à l'adresse suivante :

Mairie d'Augny

CCAS

A l'attention de Madame GLATTFELDER

3, rue de libération 57685 AUGNY



Solidarité Ukraine

L'invasion par la Russie des territoires ukrainiens a plongé ce pays dans un conflit armé aux frontières de l'Europe. De nombreux pays se sont engagés dans un vaste élan de solidarité pour venir en aide aux millions de civils bouleversés dans leur vie quotidienne et privés de produits de première nécessité.

La commune d'Augny n'a pas échappé à cet élan spontané. C'est par le biais du CCAS de la commune qu'une collecte de vêtements, de denrées alimentaires non périssables et de produits d'hygiène a été organisée.

La bonne volonté d'élus et le vaste mouvement de générosité des auneiens ont permis la collecte de milliers de produits et vêtements qui ont été acheminés dans un hangar situé sur la commune

de Marly, espace mis à disposition gratuitement par les services de l'Euro-Métropole.

C'est à partir de cet endroit que l'ensemble des dons a été acheminé par camion vers l'Ukraine.

En qualité de vice-présidente du CCAS de la commune et au nom de la municipalité je tenais à vous remercier toutes et tous pour ce formidable élan de générosité dont vous avez fait preuve à l'occasion de ce terrible évènement.

Un grand merci à vous

Béatrice GLATTFELDER

Vice présidente du CCAS

// Analyse des besoins sociaux : où en est-on ?

La première phase de l'analyse des besoins sociaux est terminée. Le portrait socio-démographique de la commune a été présenté aux membres du comité de pilotage puis au bureau du CCAS, enfin, aux élus lors du conseil municipal de septembre.

Cette étape a permis à travers une collecte de données de mettre à plat des hypothèses, des questions sur les différentes thématiques abordées :

- Démographie
- Familles et ménages
- Petite enfance
- Enfance et jeunesse
- Les personnes âgées
- Emploi insertion et formation professionnelle
- Revenus et précarité

- Logement et cadre de vie
- Santé, handicap et vie locale
- Vie associative

Pour réaliser ce portrait un questionnaire a été élaboré et distribué à la population (taux de retour de 20,17 %). L'analyse de ce questionnaire a permis d'apporter un complément d'informations sur les attentes des habitants.

La prochaine étape consistera à établir un plan de réflexions qui permettra de mener de nouvelles actions à destination des publics ciblés mais aussi d'optimiser la politique sociale existante.

// Un bus pour former à l'informatique et au numérique

« **Super sénior** » est une formation à l'informatique et aux outils numériques spécialement conçue pour les plus de 60 ans.

Depuis 2017 plus de 150 séniors ont déjà été formés à Metz. La commune d'Augny par le biais du CCAS s'engage dans ce dispositif proposé par les co-porteurs de ce projet : **PEDAGOME et TCRM-BLIDA**.

Cette démarche fait suite à l'analyse des besoins sociaux réalisée sur notre commune et qui met en avant comme sur l'ensemble du territoire l'existence d'une fracture numérique dont les séniors sont les premières victimes.

Les cours débuteront en janvier 2023, une information spécifique sera faite à la population courant novembre.



// Deux conventions pour l'occupation des vestiaires et clubs-houses des clubs de foot et de tennis

Pour permettre l'utilisation des nouvelles installations dédiées à la pratique du foot et du tennis et dans le cadre de sa politique de soutien et de développement aux activités sportives pratiquées sur la commune, 2 conventions ont été signées entre le maire et les présidents respectifs des deux clubs.

Ces dernières permettent de formaliser les droits et obligations des 2 parties en matière d'utilisation et de mise à disposition d'installations municipales. Les conventions sont conclues pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.



// Visite de Douai le mercredi 06 avril 2022

Dans le cadre du projet de requalification de la traversée du village dont les travaux devraient débuter au premier semestre 2023, un groupe d'élus a participé à une visite de Douai, organisée par les services de l'Eurométropole.

Cette visite, basée sur la gestion intégrée des eaux de pluies avait un double objectif.

- Primo, se rendre compte de visu de la réalisation d'un renouvellement de centre bourg dans sa conception urbanistique et dans le choix des matériaux utilisés.
- Secundo, bénéficier de la compétence du cabinet ADOPTA diligenté par la métropole de DOUAI pour intégrer le volet GIEP (Gestion d'intégration des eaux pluviales) dans la conception et la réalisation des travaux de rénovation d'espaces urbains.

La communauté « DOUAISIS AGGLO » a misé sur « un retour aux fondamentaux, avec des solutions d'infiltration qui reviennent sur des lieux qu'ils n'auraient jamais dû quitter »

Ce choix nécessite un fort portage politique, une formation des techniciens et davantage de pédagogie vis-à-vis de la population », le tout associé à un travail transversal (voirie, assainissement, espaces verts, etc.).

Au cours de cette visite les élus ont pu découvrir différentes solutions d'aménagements tels que

des parkings poreux, des noues, des toitures végétalisées.

L'agence de paysage « Claire ALLIOD », maître d'œuvre sur le dossier de la requalification de la traversée de la commune, était présente lors de cette visite pour associer son expérience et mettre en avant la nécessité d'opter pour ces solutions innovantes qui démontrent l'importance de lier les activités humaines avec une gestion optimale de l'eau.

L'objectif final étant d'arriver à zéro rejet au réseau, en donnant à l'espace urbain une fonction de stockage, d'infiltration, et de tamponnement des eaux pluviales. Cette double fonction génère des économies très sensibles et réduit considérablement les coûts d'exploitation.



La gestion intégrée de l'eau de pluie permet d'embellir la ville et de mieux gérer la canicule ou les inondations.

Il faut cependant garder en tête qu'il est difficile d'introduire l'infiltration à la parcelle si elle n'a pas été prévue en amont des projets de voirie et de construction de bâtiments.

URBANISME

// Comment déclarer mes travaux ?

Toute modification extérieure, visible ou non depuis la rue (même si cela ne concerne que l'arrière des bâtiments) doit être déclarée à l'exception des constructions légères inférieures à 5 m² (mais elles doivent cependant être conformes aux règles applicables sur la commune).

- Le dépôt des demandes se fait désormais en ligne sur le site urbanisme.eurometropolemetz.eu
- En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec le service urbanisme de la Ville d'Augny.

LA DECLARATION PREALABLE : À DÉPOSER AU MOINS 1 MOIS AVANT LES TRAVAUX

Concerne une grande variété de travaux de faible ou moyenne ampleur. Un formulaire simplifié (Déclaration Préalable pour une Maison Individuelle : DMPI) destiné aux maisons est mis en place et fonctionne également pour les maisons mitoyennes.

- Modification de la façade : changement de couleur, changement des menuiseries, bouchage ou percement pour une porte-fenêtre / fenêtre de toit / lucarne, pose de panneaux photovoltaïques, etc.
- Réfection de la toiture
- Clôtures
- Nouvelles constructions : de 5 à 20m² comme les abris de jardin, véranda, pergola, etc.
- Extension d'un bâtiment : jusqu'à 40m²
- Les changements de destination sans travaux impactant la façade ou les éléments porteurs.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE : À DÉPOSER AU MOINS 3 MOIS AVANT LES TRAVAUX

Il est à utiliser pour tout projet de construction ne rentrant pas dans le domaine de la déclaration préalable. Il existe deux types de permis de construire :

- Le permis de construire pour une maison individuelle. Il est à déposer lors d'une demande pour faire construire une maison mais pas

seulement. Il peut également être déposé pour toutes constructions liées à la maison : garage accolé ou non, extension, véranda, qui ne sont pas soumises à DP (extensions au-delà de 40 m² par exemple).

- Le permis de construire classique : Il est destiné à tous les projets ne faisant pas partie de la première catégorie. Cela peut être des immeubles d'habitation, un centre commercial, un bâtiment agricole, une usine, une école, etc...

UN DOSSIER COMPLET SE COMPOSE :

- Formulaire CERFA rempli correctement avec les informations essentielles : noms et coordonnées du demandeur, + adresse et références cadastrales des travaux + nature des travaux (en précisant la taille, la couleur et les matériaux choisis) + fiche destinée aux impôts
- Plan de situation de la parcelle à l'échelle 1/5000 + plan de masse de la parcelle 1/200 ou 1/500 (selon la taille de parcelle) => ces plans sont générables directement depuis le dépôt en ligne
- Photos actuelles des façades concernées et de l'environnement proche (où l'on peut voir les constructions voisines)
- Plan du projet avec les mesures
- Photos des façades avec l'incrustation du dessin du projet

Eléments à réaliser vous-même et joindre à votre demande en ligne sous format jpeg, png ou pdf

Le formulaire de Permis de construire nécessite généralement en plus : plans en coupe, une notice descriptive, l'attestation RE2020 et des insertions paysagères plus poussées.

// Le PLUi sera présenté au Conseil métropolitain début 2023

Puis, après consultation de l'État, du Département et de la Région, il sera soumis à enquête publique. L'approbation finale est attendue pour 2024.

Mettre sur pied un Plan Local d'Urbanisme intercommunal suppose un travail de concertation important auquel l'Eurométropole et ses communes s'attellent depuis de longs mois. Il faut dire que le document s'appuie sur un projet déterminant pour l'avenir de notre territoire : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Celui-ci oriente les réflexions sur les projets à venir en matière de développement urbanistique, économique, social et environnemental. Concrètement cela touche des domaines aussi importants pour le quotidien que la construction des habitations et des équipements publics, la place de la nature en ville, la protection des espaces naturels sensibles, ou encore les modes de transport doux.

LE PLUI EST UN DOCUMENT D'URBANISME QUI FIXE LES RÈGLES GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SOL SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE.

Il remplacera à terme, en 2024, les Plans Locaux d'Urbanisme des 45 communes membres. Le PLUi a pour objectif de simplifier les règles qui s'appliquent à tout projet de construction et à les harmoniser à l'échelle intercommunale.

C'est également un document qui exprime une ambition pour le développement du territoire dans les 10 à 15 prochaines années, en veillant à un juste équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie (patrimoine bâti et paysager, espaces agricoles, ressources naturelles telles que l'eau et le sol).

CONCRÈTEMENT, LE PLUI AGIRA SUR QUOI ?

Cette nouvelle réglementation impactera les autorisations d'urbanisme, notamment les permis de construire, les déclarations préalables de travaux (vérandas, abris de jardin, piscines,

clôtures, etc.) et les permis d'aménager (lotissements). Elle sera harmonisée au niveau des 45 communes, réparties en trois secteurs : cœur métropolitain (Metz et ses quartiers), noyau urbain (10 communes dans la continuité urbaine de Metz) et couronne métropolitaine (34 communes). Augny sera situé dans ce dernier secteur, plus adapté à sa morphologie urbaine.

Outre la disposition et les dimensions des constructions, des choix d'aménagements seront à privilégier. Des haies en guise de clôture pour préserver la petite faune, des emplacements de stationnement permettant l'infiltration des eaux de pluie, des arbres pour conserver la fraîcheur : autant de points d'attention pour un PLUi écoresponsable. **Autant de paramètres pour un environnement plus vert, à l'échelle des parcelles privées, des équipements publics et des quartiers dans leur ensemble.**

Le dossier de consultation publique est actuellement en accès libre à l'accueil de la mairie, vous pouvez ainsi le lire et consigner vos remarques dans le cahier prévu à cet effet.

Les observations qui auront été apportées sur ce document de travail, seront analysées et retranscrites si possible dans le PLUi définitif.



ÉTAT CIVIL



→ NAISSANCES

- SCHELLEKENS Pierre, 18 Février 2022
- THIEBAUT Élias, 4 Avril 2022
- BREUZIN Victor, 31 Mai 2022
- MUCASSA Charlotte, 13 Juin 2022
- BABADJIHOU Tundé, 20 Juin 2022
- DUTHEIL PETIT Eurydice, 25 Juin 2022
- HUMBERT Maël, 3 Juillet 2022
- BELAADI Naël, 16 Juillet 2022
- MAINGUY Robin, 20 Juillet 2022
- REIBEL Liv, 28 Juillet 2022

→ MARIAGES :

- TULPIN Emmanuelle et VEIX Daniel, le 11 mai 2022
- SCHWERTZ Carole et BRECHENMACHER Mathias, le 21 mai 2022
- DANTONEL Apolline et ANDRES Vincent, le 21 mai 2022
- JUSZCZAK Ludivine et JAMAN Frédéric, le 4 juin 2022
- FOHRER Cécile et DASSONVILLE Colin, le 2 juillet 2022

→ DÉCÉS :

- SALOMON Paulette, veuve MOULEL, le 1^{er} février 2022
- POLOTNIANKA Sophie, veuve SCAPOLI, le 28 février 2022
- FÉGERT Elsé, veuve DZIEDZIC, le 19 février 2022
- WAGNER Jean, le 23 février 2022
- VAL Maurice, le 27 mars 2022
- GONGORA Claude, le 30 mars 2022
- HRYCYK Nathalie, veuve SANCESARIO, le 23 avril 2022
- HENGER Jean, le 13 avril 2022
- CHRISTOPHE Simone, veuve FRIDRICI, le 19 avril 2022
- PICHON Madeleine, le 23 avril 2022
- ROSIER Denise, le 3 mai 2022
- BAGHOR Lise, le 11 avril 2022
- VOGGIN Laurent, le 7 juin 2022
- GERNEZ André, le 27 juin 2022
- SAEZ DE BURUAGA Aitor, le 25 juillet 2022
- PRINZ Philippe, le 21 août 2022
- HYPOLITE Stéphane, le 13 octobre 2022

Installés dans le village depuis quelques années, Marie -Cécile et Camille Dutheil-Petit ainsi que leurs trois garçons attendaient depuis neuf mois l'arrivée d'un quatrième enfant. Le couple était prêt à partir à tout instant à la maternité. Pourtant, tout ne s'est pas passé comme prévu.

Par une belle nuit d'été, constatant la vitesse fulgurante du travail, ils ont appelé les services d'urgence et la maman a donné naissance, à leur domicile, à une jolie petite fille, avant de rejoindre l'hôpital. Au-delà de la surprise, tout s'est bien passé.

Eurydice et sa maman se portent bien.

Première fille pour ces heureux parents, premier cordon coupé dans notre commune depuis 1953 !

Cela fait donc 69 ans qu'aucune naissance n'y avait été déclarée : l'évènement restera dans les annales de la commune.

*Vœux de bonheur
à Eurydice
et à toute sa famille.*



// Marathon de l'eurométropole de METZ le 09 octobre 2022



MEILLEUR TEMPS :
02H23MN21S

DERNIER COUREUR :
05H49MN01S

C'est sous un soleil radieux que c'est déroulé la 12ème édition du marathon 2022.

Trente-quatre bénévoles étaient positionnés sur le parcours de la course afin de sécuriser les coureurs. Comme chaque année, quelques mécontents n'avaient pas noté l'évènement sur leur agenda ! Les coureurs, les bénévoles et les supporters ont passé un très beau moment sportif.

Un grand merci à la Batterie fanfare Sainte-Cécile et à l'orchestre Blues Bazar qui ont animé ce marathon au niveau du point de ravitaillement.



POMPES FUNÈBRES

Chambre funéraire

"LA ROSELIÈRE"

DANS UN ENVIRONNEMENT DE VERDURE

90 ans

AU SERVICE DE LA QUALITÉ

NOS SERVICES

- Salon privé
- Salle omniculte
Bénédiction, Cérémonie civile
- Salle de convivialité
Avec service traiteur après cérémonie
- Fleurs et plaques

MARBRERIE - Monuments funéraires - Gravure



CONFIANCE - EXPÉRIENCE - COMPÉTENCE
www.pf-acquaviva.fr

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
03 87 65 38 74
MARLY FRESCATY
Grand parking - Bus Ligne 2

N° d'habilitation 145725

